

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

**Services d'experts comptables  
mandat d'audit externe pour les années 2018, 2019 et 2020**

**(SF2018-001)**

La Ville de Deux-Montagnes demande des soumissions pour les services d'experts comptables – Mandat d'audit externe, pour les années 2018, 2019 et 2020, avec option de renouvellement pour les années 2021 et 2022.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles par l'intermédiaire du Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO), à l'adresse suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Des frais peuvent être exigés par le SEAO pour l'obtention des documents.

Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission, sous forme d'une lettre de garantie irrévocable ou d'un cautionnement de soumission, d'un montant égal à 10% de la valeur totale de la soumission, valide pour une période de 60 jours suivant l'ouverture des soumissions.

Les soumissions sous enveloppes scellées (**1 original et 4 copie**) portant la mention « services d'experts comptables – Mandat d'audit externe (SF2018-001) » et adressées au soussigné, seront reçues **jusqu'à quinze heures (15h), heure locale, jusqu'au lundi 5 novembre 2018**, à l'adresse suivante :

Ville de Deux-Montagnes  
A/S M. Jacques Robichaud, greffier  
803, chemin d'Oka  
Deux-Montagnes (Québec) J7R 1L8

L'ouverture des soumissions se fera publiquement le lundi **5 novembre 2018**, à ou après **quinze heures (15h)**, heure locale, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Deux-Montagnes, située au 803, chemin d'Oka, à Deux-Montagnes.

Le présent appel d'offres est assujéti à l'AQO, à l'ALEC et à l'AQNB.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie. La Ville de Deux-Montagnes n'est pas responsable de la distribution des documents d'appel d'offres par le SEAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'il détient tous ces documents avant de déposer leur soumission.

Donné à Deux-Montagnes, ce 17 octobre 2018

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.  
Directeur des services juridiques et greffier